

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

553<sup>e</sup> réunion (ordinaire) – 11 avril 2011

---

### **RÉSOLUTION 2011-CA553-17-R5872**

relative à l'attribution de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour 2010-2011 à madame Michèle Côté, professeure au Département des sciences infirmières

---

CONSIDÉRANT l'article 42 de la Loi sur l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT la Politique d'attribution des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières et particulièrement, l'article 1 *Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières* de ladite Politique (2009-CA536-07-R5552, 20 avril 2009);

CONSIDÉRANT que cette distinction de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières est attribuée à un membre du personnel, actif ou retraité, dont la carrière et les réalisations marquent de façon significative le développement de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la proposition d'attribution de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières 2010-2011 à madame Michèle Côté présentée par des professeurs du Département des sciences infirmières;

CONSIDÉRANT l'étude de cette candidature par le comité des distinctions honorifiques;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières (résolution 2011-CDH59-05-R3, 25 mars 2011);

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU** de décerner la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières 2010-2011 à madame Michèle Côté, professeure au Département des sciences infirmières, pour :

- son apport distinctif au développement de l'Université et à la vie de la communauté universitaire par sa participation au développement de plusieurs programmes du Département des sciences infirmières;
- le caractère remarquable de ses réalisations tels la création de nombreux cours innovateurs sur des thématiques variées, sa contribution à la rédaction d'articles scientifiques et de chapitres d'ouvrages fondamentaux en sciences infirmières de même que son mentorat auprès des nouvelles professeures du Département des sciences infirmières;
- sa participation au rayonnement, à l'échelle régionale, nationale et internationale de l'Université par son implication au sein de plusieurs comités régionaux et provinciaux tels le comité d'évaluation des professeurs en sciences de l'éducation, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, la Commission infirmière régionale et le conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par : \_\_\_\_\_

André Gabias  
Secrétaire général